



AMBASSADE DE SUISSE  
EN ITALIE

*M. le chef de*  
*na*

ROME, le 13 janvier 1964.

Largo Elvezia - Via Barnaba Oriani, 6r  
Tél. 803-64r

Réf. :

Rapport politique n° 1

Entretien avec  
M. Saragat  
-----

Monsieur Friedrich T. W a h l e n ,  
Conseiller fédéral,  
Chef du Département politique,  
B e r n e .

Monsieur le Conseiller fédéral,

J'ai eu tout récemment une audience avec le nouveau Ministre des affaires étrangères, M. Saragat. D'entrée de cause, il m'a dit combien il appréciait qu'il n'existât pas entre nos deux pays de question litigieuse.

Nous avons fait le tour des problèmes qui intéressent nos deux pays et nous sommes arrêtés notamment sur celui de la main-d'oeuvre italienne en Suisse. En ce qui concerne les mesures prises l'été dernier contre des éléments communistes italiens, M. Saragat m'a immédiatement déclaré que les autorités italiennes elles-mêmes ne devaient s'en prendre qu'à elles-mêmes, car les milieux gouvernementaux n'avaient rien prévu afin d'éclairer le jugement politique des ouvriers qui se rendent à l'étranger. En tout cas, il avait l'air de ne nous tenir aucune rigueur des expulsions prononcées à l'époque. En ce qui concerne les conditions de vie des émigrés italiens, M. Saragat, bien entendu, attache beaucoup de prix à ce qu'elles soient améliorées dans la mesure du possible. Au moment où nous parlions, l'affaire de la petite fille contre laquelle une décision d'expulsion avait été prise par le Canton de Genève n'était pas encore connue. Depuis lors, cette malheureuse af-

*4 copies*

Dodis



faire a eu une très large diffusion dans la presse péninsulaire et les réactions de l'opinion publique sont d'autant plus vives que les Italiens ont une sensibilité très grande à l'égard des enfants.

La discussion avec M. Saragat s'est poursuivie sur les événements de politique intérieure italienne. J'ai relevé dans ses propos à ce sujet qu'il redoute les contre-coups de la division du parti socialiste. Il m'a semblé cependant qu'il avait des raisons d'espérer que la coalition gouvernementale actuelle pourrait se maintenir et prendre des mesures pour redresser la situation économique et financière du pays. Il a peut-être raison, mais il convient de rappeler qu'il est d'un naturel optimiste.

J'ai demandé à M. Saragat, qui est un des plus vieux routiniers de la politique italienne, comment il faut expliquer la recrudescence de votes communistes qui s'est manifestée aux dernières élections dans des régions telles que la Toscane, l'Emilie et l'Ombrie. Il attribue la tendance extrémiste de ces provinces à une sorte de tradition libertaire paysanne et compare l'attitude politique des habitants de ces régions à celle de ceux du sud-ouest de la France, en particulier de la région de Toulouse, où, me dit-il, existe un sentiment de révolte permanent contre toute forme d'autorité gouvernementale, même démocratique. C'est une des forces du communisme de faire en sorte que ses électeurs ne lisent pas d'autres publications que celles du parti. Ils croient donc que les accusations contre l'URSS et les autres pays communistes sont infondées et dues à la propagande capitaliste. Enfin, ils ne sont guère tenus par le clergé, contrairement à ce qui se passe dans le sud. Il est évident qu'il est très difficile d'agir pour redresser le jugement d'électeurs qui ne veulent rien entendre.

- 3 -

En parlant des partis de gauche, Saragat me dit qu'il existe un certain snobisme du socialisme et du communisme, chacun voulant se montrer plus à gauche que son voisin. Comme lui-même a milité dans ces milieux pendant de nombreuses années, il a pu les observer de près. A l'égard des questions internationales dont nous avons parlé de façon générale, M. Saragat est animé d'un net esprit de solidarité et de conciliation. Il est fermement attaché à la ligne atlantique et m'a paru plutôt serein dans ses appréciations au sujet de l'avenir.

Je saisis, d'autre part, l'occasion pour vous signaler que, lors de la réception de fin d'année au Quirinal, le Président de la République, M. Segni, m'a adressé des paroles personnelles particulièrement cordiales pour la Suisse.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

